

# Nomination du Directeur adjoint de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique

## Le Président de l'Université des Antilles

- Vu** le code de l'Education ;
- Vu** les statuts de l'université des Antilles approuvés par le Conseil d'administration du 23 février 2021 ;
- Vu** la délibération n° 2018-059 du Conseil d'administration de l'UA en date du 27 septembre 2018 approuvant le cadre juridique de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN) ;
- Vu** la délibération n° 2022-02 du Conseil d'Administration de l'UA du 14 février 2022 portant élection de Monsieur Michel GEOFFROY en qualité de Président de l'Université des Antilles (UA) ;

## ARRETE

### Article 1

Monsieur Dominique ALBINA, Ingénieur de recherche (IGR), est nommé Directeur adjoint de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN) de l'Université des Antilles.

### Article 2

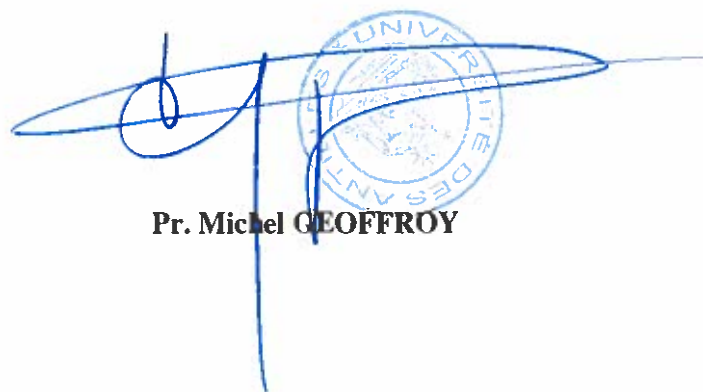
Cette nomination court pour une période d'un an à compter du **3 juin 2022**.

### Article 3

Le directeur général adjoint des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pointe-à-Pitre, le 2 juin 2022

**Le Président de l'Université des Antilles**



Pr. Michel GEOFFROY